UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



Croix de Guerre 39-45
(Rhin-et-Danube)
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Droit Privé
Avocat à la Cour d'Appel
Conseiller de Paris
Membre de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe

DÉPUTÉ SORTANT

UN HOMME LOYAL COURAGEUX FIDÈLE, UN VRAI GAULLISTE

Suppléant

Jacques FRAGNON

Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Licencié en Droit
Chef de Service Administratif Civil au Ministère des Armées
Secrétaire du Syndicat National des Cadres Civils de la Guerre (C.G.C.)
Ancien Attaché au Cabinet du Général de Gaulle et du Premier Ministre

Michel de Grailly

Électeurs et Électrices,

Le Président de la République, usant de ses prérogatives constitutionnelles, et assumant les responsabilités que lui a conféré la Nation, vient de dissoudre l'Assemblée Nationale.

L'occasion est ainsi donnée au peuple français, dans les circonstances exceptionnelles auxquelles il se trouve confronté, de s'exprimer par les voies de la démocratie pour affirmer sa volonté.

Le **moyen** qui lui est offert est sans doute le mieux adapté à la situation présente : le renouvellement de l'Assemblée Nationale donnera au Parlement, organe essentiel de l'Etat, une représentativité incontestée, donc une autorité et une efficacité accrues.

La consultation est directement liée aux événements que vient de vivre, et vit encore, notre pays. C'est à la lumière et en fonction de ces événements, graves, dramatiques souvent, parfois menaçants, mais aussi en considération des perpectives qu'ils ouvrent à la Nation, que les citoyens devront se prononcer. C'est dire l'importance exceptionnelle de **l'enjeu :** il s'agit d'abord pour le peuple français d'affirmer son attachement à l'ordre républicain, garant de nos libertés, et d'assurer, dans l'exercice légal de sa souveraineté, le renforcement des institutions.

Mais il s'agit aussi d'engager la Nation dans la voie de son avenir.

La vague de violence et de contraintes qui s'est déchaînée sur notre pays a mis en péril nos institutions républicaines et menacé nos libertés. Aux tentatives de subversion par la pression de la rue s'est jointe une entreprise factieuse, ouvertement avouée, jouant sur la passivité de la population, et tendant à substituer aux autorités légales et républicaines un gouvernement de coup d'état.

Cette entreprise s'est brisée :

- sur la solidité des institutions de la Ve République ;
- sur la clairvoyance et la fermeté du Chef de l'Etat ;
- sur la détermination du peuple français.

Le jour même du 30 Mai où le Général de Gaulle s'adressait à la nation pour l'assurer que la République serait sauvegardée, un immense mouvement se formait autour des gaullistes derrière le drapeau tricolore.

C'est ce courant puissant, né des profondeurs de la conscience nationale, qui doit aujourd'hui s'exprimer à l'occasion du scrutin, pour faire définitivement échec à la subversion toujours menaçante. Aux entreprises persistantes de la violence les citoyens opposeront la force de leur détermination.

Ainsi, et ainsi seulement, la légalité étant maintenue, la liberté préservée, l'ordre républicain rétabli, la construction de la France de demain pourra être hardiment poursuivie et l'avenir envisagée avec confiance. CET AVENIR DEPEND DIRECTEMENT DES CHOIX POLITIQUES OFFERTS AUJOURD'HUI AUX CITOYENS.

Il ne suffit pas de refuser la voie menant, directemant ou à terme, au communisme totalitaire.

Il vous faut aussi apporter par votre vote une franche adhésion au **grand mouvement d'unité nationale** qui doit entraîner définitivement notre pays dans la voie du progrès et triompher des forces de destruction.

L'heure n'est plus aux divisions stériles.

N'oublions pas ce que notre pays doit de grand et de solide à la Ve République : l'indépendance nationale dans la Paix, la stabilité des institutions, la restauration de l'économie. Mais l'action politique ne prendra sa pleine efficacité que dans la mesure où les réticences, voire les rancœurs, d'un trop grand nombre feront enfin place à la CONFIANCE.

Alors seulement, avec la PARTICIPATION de l'immense majorité des citoyens et des cadres de la Nation, le Gouvernement pourra s'engager dans une voie résolument novatrice; cette voie de la rénovation nationale et sociale se situe, rappelons-le, dans la droite ligne du Gaullisme.

SUR LE PLAN PARLEMENTAIRE, seule une MAJORITE unie constituera pour le Gouvernement un interlocuteur valable pour un dialogue fructueux. Ce rôle constructif ne saurait être assumé par des groupes ou groupuscules rivaux donnant prise, par leurs surenchères, à des « arbitrages » souvent contraires aux impératifs de dynamisme et de hardiesse qui s'imposent à une politique moderne.

Mes chers Concitoyens, depuis bientôt six ans je vous représente au Parlement.

Fidèle à mes convictions, je n'ai cessé de les défendre. A maintes occasions je vous ai rendu compte de mon action politique législative.

Si, connaissant ces convictions et cette action, vous me renouvelez la confiance que vous m'avez massivement accordée l'année dernière encore, je remplirai mon mandat dans le respect des principes qui n'ont cessé d'inspirer ma vie publique : à savoir que l'intérêt de chacun est étroitement lié à l'intérêt commun, lui-même inséparable de l'intérêt et de la grandeur de la Patrie.

Vive la République ! Vive la France !

Michel de Grailly

Vu le candidat

IMP. A.G. PARIS